

Affranchir S.V.P.

Marie-Hélène Dath  
Place du Parc, 7  
7000 Mons

## Renseignements pratiques

### Date

Vendredi 21 avril 2017, de 13h30 à 18h30

### Lieu

UMons  
Auditoire xxx  
xxx  
7000 Mons

### Formation permanente

Des attestations de présence seront remises aux participants du colloque.  
AVOCATS.BE: demande en cours  
IFJ: demande en cours

### Inscription

L'inscription a lieu par le renvoi du formulaire d'inscription complété et signé par la poste ou par e-mail.  
Le droit d'inscription comprend la participation au colloque, la pause-café et, au choix, l'ouvrage édité par Anthemis reprenant les contributions des orateurs.  
Il s'élève à :

- pour les avocats inscrits au tableau et les autres participants: 140 € TVAC avec l'ouvrage; 100 € TVAC sans l'ouvrage
- pour les avocats stagiaires: 120 € TVAC avec l'ouvrage; 80 € TVAC sans l'ouvrage

Entrée libre pour les étudiants de l'UMons (sans ouvrage), moyennant inscription préalable.

### Contact

Nathan Radelet  
Rue du Gouvernement, 50  
7000 Mons  
Tél.: 065 40 04 44  
E-mail: radelet@balateetassoc.be



CONFÉRENCE DU JEUNE BARREAU DE MONS

# Omniprésence du droit pénal: nouvelles approches pluridisciplinaires

Le vendredi **21 avril 2017**  
de 13h30 à 18h30

Sous la présidence de  
**Xavier Magnée**



# Colloque

## Omniprésence du droit pénal: nouvelles approches pluridisciplinaires

Texte à recevoir...

### Programme

- Sous la présidence de **Xavier Magnée**,  
avocat au barreau de Bruxelles
- 13:30 **Accueil des participants**
- 13:45 **Avant-propos**  
**Nathan Radelet**, avocat au barreau de Mons,  
commissaire scientifique de la Conférence du jeune  
barreau de Mons
- 14:00 **Introduction**  
**Xavier Magnée**, avocat au barreau de Bruxelles
- 14:30 **La prostitution, le droit pénal  
dans une drôle de posture...**  
**Pierre Monville** et **Damien Holzapfel**, avocats au  
barreau de Bruxelles, assistants à l'ULg
- 15:00 **Utiliser les travailleurs d'une autre société,  
attention danger!**  
**Amélie De Bonhomme**, avocate aux barreaux  
de Tournai et de Mons
- 15:30 **Mise ne observation de la nouvelle  
loi relative à l'internement**  
**François Demoulin**, substitut du procureur général au  
Tribunal de première instance du Hainaut, division Mons  
et **Catherine Hupez**, avocate au barreau de Mons
- 16:00 **Pause-Café**
- 16:30 **Droit pénal et informatique : la mise  
à jour est en cours de téléchargement**  
**David Ribant**, avocat au barreau de Bruxelles,  
membre de la Commission Justice de la Ligue des  
Droits de l'Homme
- 17:00 **Les avocats, acteurs attentifs  
ou victimes du dispositif préventif  
en matière de blanchiment ?**  
**André Risopoulos**, avocat au barreau de Bruxelles,  
chargé de conférences à la *Solvay Brussels School of  
economics and management*
- 17:30 **Le notaire confronté au pénal.  
Un cas pas si rare**  
**Frank Discepoli**, avocat au barreau de Mons,  
assistant à l'Université libre de Bruxelles (UMons)
- 18:00 **La presse ou la calomnie ?**  
**Xavier Magnée**, avocat au barreau de Bruxelles
- 18:30 **Clôture du colloque**

### Bulletin d'inscription



Le bulletin d'inscription est à renvoyer **avant le 14 avril 2017**

▪ par courrier: Marie-Hélène Dath, Place du Parc, 7 à 7000 Mons ▪ par e-mail : mh.dath@avocat.be

À compléter en MAJUSCULES svp

NOM : ..... PRÉNOM : .....  
FONCTION : ..... ENTREPRISE : .....  
RUE : ..... N°/BTE : .....  
LOCALITÉ : ..... CODE POSTAL : .....  
TÉL : ..... FAX : .....  
E-MAIL : ..... TVA : .....

Participera au colloque du 21 avril 2017 sur le thème «Omniprésence du droit pénal : nouvelles approches pluridisciplinaires» et verse sur le compte BE03 6300 5121 8584 de la Conférence du jeune barreau de Mons avec la mention «colloque du 21 avril + nom du participant», la somme de :  
 140 € TVAC (avocat avec ouvrage)  120 € TVAC (avocat stagiaire avec ouvrage)  
 100 € TVAC (avocat sans ouvrage)  80 € (avocat stagiaire sans ouvrage)

Date : ..... Signature : .....